



Écho des villes



minuit, décidée début février par le Service du commerce suisse. Cette décision a été prise afin de sanctionner les nuisances nocturnes dont ils étaient à l'origine. Les consommateurs peuvent répondre en silence sur la toile et c'est une vague de visuels drôle qui fait le « buzz » chez nos voisins. En effet, un collectif de graphistes de la cité de Calvin a créé une plateforme nommée : « Notre bruit

leur nuit » sur laquelle ils invitent les habitants à exprimer leur colère sous forme d'images, de Gifs, de vidéos et autres détournements humoristiques. Une fois envoyées, les illustrations forment une mosaïque éclectique sur ce mur virtuel. À voir!

Pour en savoir plus :
<http://www.notrebruit.ch/>

ANGERS: vers de nouvelles solutions pour réconcilier fêtards et riverains

La Ville d'Angers vient de lancer une réflexion sur la vie nocturne. Un plan d'actions est prévu pour la rentrée de septembre prochain.

Parce qu'elle est la composante indispensable d'une ville animée où chacun a sa place, la vie nocturne doit continuer d'exister à Angers. Mais parce qu'elle peut engendrer des nuisances et des conduites à risques, elle doit être encadrée dans un objectif de sécurité et de respect mutuel. Différents dispositifs ont déjà été mis en place par la Ville, comme la charte des organisateurs de soirée, celle des bars et établissements de nuit, le

déploiement d'équipes de Noxambules (formées de jeunes et de bénévoles de l'association Avenir Santé) dans les rues du centre-ville, ou encore différents arrêtés destinés à encadrer la vente et la consommation d'alcool sur l'espace public.

L'ambition est maintenant d'aller plus loin et de « rechercher les moyens de faire cohabiter plusieurs objectifs. D'abord un objectif de santé

publique en direction des étudiants et jeunes adultes; ensuite, un objectif de tranquillité publique pour les riverains; enfin, un objectif de maintien de l'animation commerciale, culturelle et festive du centre-ville », explique-t-on à la mairie.

Angers souhaite profiter de « l'atout » d'être la huitième ville étudiante de France avec ses 35 000 étudiants, sans subir les débordements qui vont avec les animations nocturnes.



La municipalité souhaite impliquer tous ces acteurs dans une concertation qui va durer un semestre, avec cette préoccupation de concilier l'animation de la ville, la tranquillité des riverains et la sécurité de tous.

Le 19 février, un diagnostic a été partagé par ces acteurs. Fin mai, une synthèse a été organisée et un plan d'actions opérationnelles pour la rentrée de septembre sera défini.

Pour en savoir plus :
<http://www.avenir-sante.com>

